

### Lieu de Formation

En inter : dans nos locaux  
En intra : dans vos locaux

**Nombre de jour :** 1 jour

**Nombre d'heures :** 7 h

### Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

### Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

### Tarif :

Tarif individuel : à partir de 250 € HT.

Tarif groupe : minimum 4 personnes  
à partir de 990 € HT.

Nous consulter, demande de devis par  
téléphone ou mail.

### Méthode et moyens pédagogiques :

**Moyens techniques :** PC, tablettes et  
vidéoprojecteur.

**Moyens humains :** Formateur qualifié.

### Apports théoriques et pratiques :

Support de cours formation.  
QCM.

Echanges de bonnes pratiques.

### Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français.

Aptitude médicale au poste.

### Objectifs :

Acquérir les connaissances sur la  
réglementation liée aux travaux à  
proximité des réseaux et du Guide  
Technique.

Identifier les risques métier pour adapter  
vos méthodes de travail.

Préparer et obtenir l'examen AIPR sous  
forme de QCM.

### Personnes concernées :

Opérateur : Exécutant de travaux à  
proximité des réseaux enterrés ou aériens  
(conducteur d'engins dans les travaux  
publics, conducteur de nacelles  
élevatrices, grue, pompe à béton...,  
suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux  
publics Exécutants de travaux urgents  
dispensés de DT et DICT.

**Accessibilité :** Nous disposons d'une salle et de  
W.C accessibles aux personnes à mobilité  
réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations  
peuvent s'adapter à vos besoins personnels  
spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter  
vers un autre organisme, Christian Fleury est à  
votre écoute par mail à admin@fcf-  
prevention.com

## AIPR - Niveau Opérateur

### 1- Partie théorique (6 heures)

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation.
- Définitions et glossaire.
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense.
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation.
- L'exécution des travaux :
  - le marquage-piquetage – Evaluation,
  - cas particulier des travaux urgents - « ATU » – Evaluation,
  - application du « guide technique » – Evaluation,
  - la reconnaissance sur le terrain – Evaluation,
  - en cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation.

### 2 - Examen QCM (1 heure)

- Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par FCF ou postes informatiques du client

### EVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par le biais d'un test pratique et d'un examen QCM AIPR en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Validité : 60 mois



# AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

